

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	23 (1935)
Heft:	465
 Artikel:	Variété : 35° de vacarme
Autor:	Delachaux, V.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262101

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tente et nos candidates, un bulletin de vote commun étant adopté pour quatre groupes en tout cas, au moment où nous écrivons ces lignes. Parfois même, l'on nous a dit que, ne connaissant point de femmes dans les professions d'un groupe, l'on serait heureux de nos suggestions; et c'est justement dans ces cas-là que des femmes nous ont impitoyablement refusé une candidature; alors qu'au contraire, dans d'autres groupes, pour lesquels nous avions des candidates toutes prêtes et qualifiées, l'on nous répondait préemptoirement que ces professions-là n'étaient pas le fait des femmes! Ailleurs, encore, ce fut non pas sur le principe, mais sur la proportion des candidates féminines que l'on discuta, parfois même avec arrière: et il faut comprendre aussi que, pour la psychologie masculine, accoutumée par une longue héritage à tenir les femmes pour un élément de moindre importance, cela doit être un apprentissage un peu surprenant à faire que de devoyer tout à coup compter avec elles... Puis, la question de tactique s'est posée aussi pour notre Comité de la présentation de candidates féminines, là où une liste d'entente n'avait pas été acceptée par les groupements masculins, nous ne pouvions compter que sur nos seules forces, et dans certains cas que sur un faible nombre d'électrices, les femmes étaient peu nombreuses dans ces catégories de professions-là: question qui a été résolue par l'affirmative, une candidature féminine, même sans succès, ayant toujours une valeur de propagande féministe et professionnelle. Et encore, ce fut la constatation inquiétante, devant l'action combinée de tant de groupements, d'Associations, de Fédérations professionnelles, combien peu, combien mal, les femmes sont organisées: dans le groupe X, par exemple, qui réunit toutes les sténodactylos, toutes les employées de commerce et de banque, toutes les vendeuses, toutes les commises, les diverses organisations professionnelles se sont exactement réparties les candidatures entre elles, au prorata de leur importance numérique d'abord, à celui du chiffre de leurs membres masculins et féminins ensuite. Eh bien! dans ce groupe, où sont nombreuses certes les travailleuses féminines, cette proportion ainsi calculée est exactement d'un siège sur 15. Quel enseignement! ...

Et ce n'est pas le seul, certes, à retirer de cette campagne. Comme éducation féministe, suffragiste, psychologique et politique, elle est précieuse. Précieuse en tous points, et nous saurons la mettre à profit.

Et maintenant, Mesdames les électrices: aux urnes!

E. Gd.

* * *

Liste des candidates présentées par le Comité féminin d'action :

Groupe III (professions du bâtiment) patrons: Mme CHOMEL, directrice de poterie.

Groupe IV (professions du bois et tapissiers), patrons: Mme WEVENETH-GUIONARD, courtepointière.

Groupe IV (professions du bois et tapissiers), Mme Andrée WIEGANDT, couturière, juge sortant; Mme DUPONT, couturière, juge sortant; Mme SIGRIST, lingère. Ces trois candidates figurent

tretien, pendant lesquelles je lui exprime mon intérêt et mon admiration, et l'embarras où je me trouverais si j'étais à sa place de devoir juger... Immédiatement, elle m'interrompt du geste et de la voix: « Oh! mais ces cas, je les connais si bien! Je sais tant de choses sur eux! le gamin des journaux, par exemple, c'est un anormal, un souffre-douleur de ses camarades, vendeur de journaux comme lui. Famille déplorable. Ce n'est pas par une condamnation que l'on sauverait son cas... »

En effet, quand, peu après, nous nous levons tous dans la petite salle pour saluer la Justice qui rentre, ce sont deux acquittements sur trois qu'apporte Mme Kaminska. Acquittement pour le voleur de montre, eu égard à l'honnêteté sans tache de sa famille, qu'elle ne veut pas charger d'un casier judiciaire. Acquittement pour le précoce voleur de journaux, eu égard à ses déficiences mentales. Quant à la fillette qui se pavait dans des frusques dérobées, c'est deux mois de maison de rééducation qui sont prononcés, mais avec sursis, sa conduite à la fabrique où elle travaillait actuellement devant être suivie de très près par une déléguée à la liberté surveillée. Les deux gamins, d'ailleurs, vont également être suivis, eux aussi, afin d'éviter des récidives.

Et maintenant, au tour des parents. L'un après l'autre, et hors de la présence de leurs enfants, l'homme à la figure creusée, la femme au châle vert, l'affreuse mère ébouriffée, Mme Kaminska les apostrophe et les admoneste. Leur responsabilité de parents, leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants, leur négligence, leur indolence, leurs faiblesses, leur paresse, leur saleté, leurs

sur une liste d'entente élaborée avec les candidats masculins.

Id. ouvriers: Mme KUNG, ouvrière fourrue.

Groupe VII (alimentation, coiffure, pharmacie), patrons: Mme EHINGER, directrice d'hôtel; Mme NEUHAUS, coiffeuse.

Id. ouvriers: Mme Claire MALEROFF, pharmaciene.

Groupe VIII (arts graphiques), patrons: Mme FATH, photographe; Mme HAAS, papetière. (Liste d'entente avec les groupements masculins.)

Tribune libre

A propos du salaire des ménagères

Une de nos fidèles abonnées nous communique sur cette question d'actualité, qui la préoccupe, les réflexions suivantes que l'on lira avec grand intérêt, même si l'on n'est pas d'accord — et nous croyons que ce sera le cas de nombreuses féministes — avec les craintes manifestées et les conclusions déduites par Mme LASSEUR. Nous serons heureuses de publier sur ce sujet, à l'ordre du jour de tant de discussions, toute lettre que l'on voudra bien nous adresser, et quel que soit le point de vue qu'elle représente. (Réd.)

La première page du *Mouvement Féminin* du 26 octobre donnant un résumé des programmes politiques de nos meilleures féministes est pleine d'intérêt et très suggestive; elle nous fait regretter une fois de plus de ne pouvoir mettre dans l'urne un bulletin portant des candidates au Conseil national.

Un peu, exprimé à trois reprises, a retenu plus particulièrement mon attention, et je voudrais dire ici les quelques réflexions que m'a suggérées cette revendication féministe.

Nos correspondantes voudraient que le travail des ménagères soit rétribué. Au premier abord, cette idée est séduisante: la femme aurait ainsi un peu d'argent bien à elle, légitimement gagné par son labour quotidien; les paraseuses ou les négligentes, celles qui détestent le travail ménager, seraient soutenues par l'idée du gain mensuel qui représenterait ce labour ingrat; gagnant au logis, elles seraient moins tentées de travailler au dehors. Enfin, les hommes de la famille apprendraient ainsi à estimer le travail de la femme. Peut-être cesserait-on d'entendre cette phrase: « Ma femme, elle n'a rien à faire! » alors que la dite épouse entretient seule, habille et nourrit cinq ou six personnes.

Oui!... mais que de difficultés déjà dans la seule application de la loi.

Qui, par exemple, rétribuerait la ménagère? Sera-t-il l'Etat si lourdement chargé déjà? A raison de 50 francs par mois pour chaque ménagère, et en supposant un demi-million environ de femmes rétribuées, nous arriverions en Suisse à la somme coquette de 300 millions par an! Sera-t-il chef de famille? Où serait alors, comme l'affirme une des correspondantes, l'augmentation du pouvoir d'achat du ménage? Il y a plus. Dans tout métier, il y a un contrôle du travail par celui qui paie. Vous représentez-vous une commission de contrôle passant dans les ménages à l'heure de midi, soulèvant les couvercles des casseroles, inspectant nos armoires, découvrant nos lits, etc., pour juger si nous méritons notre salaire; je n'insiste pas.

vices, elle leur en parle à cœur ouvert, avec une élégance familière et chaude, les interpellant de « père » et de « mère » tout court, cette caractéristique étant pour elle l'essentiel. Je ne puis tout suivre et tout comprendre, mais j'admirer la vigueur et le bon sens de cette jeune femme, dont ce sermon pratique et populaire sur le rôle du père, sur la tâche magnifique de la mère, est fait pour influencer et frapper ceux qui l'écoutent tête baissée. Et ce n'est pas le moindre intérêt de ce tribunal des mineurs ainsi compris de ne pas se borner à moraliser les enfants, mais, à travers eux et pour eux, de moraliser aussi les parents, réalisant de la sorte, même dans des milieux lamentables et sordides, la valeur de l'unité familiale.

« J'ai souvent pensé que la femme pourrait un jour apporter une collaboration utile à l'œuvre des tribunaux pour enfants. Aujourd'hui, je suis certain qu'elle possède des qualités spéciales pour remplir les fonctions de juge dans ces tribunaux. »

Ces paroles du comte Carton de Wiart, l'initiateur des tribunaux d'enfants en Belgique, prononcées après avoir entendu une cause de Mme Grabinska, prédecesseur de Mme Kaminska au Tribunal des mineurs de Varsovie, ne les répétions-nous pas, nous aussi, de toute notre conviction, après une audience de ce tribunal?...

E. Gd.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Groupe IX (jardinage et transports), patrons: Mme FLEURIOT, fleuriste.

Groupe X (commerce), ouvriers: Mme RICARD, employée de commerce, juge sortant; Mme BRECHET, chef de rayon; Mme PORTMANN, sténodactylographe.

Groupe XI (professions libérales et maîtresses de maison), patrons: Mme LAMBOSSY, médecin-dentiste, juge sortant; Mmes F. GRANDJEAN et CHENEVARD-DE MORSIER, maîtresses de maison, juges sortant; Mme Emma KAMMACHER, avo-

cate, juge sortant; Mme FATIO-DELESSERT, maîtresse de maison (liste d'entente avec les groupements masculins).

Groupe XII (maîtresses de maison), patrons: Mme ZWahlen, institutrice.

Groupe XIII (professions libérales hors de l'agglomération urbaine et agriculture), Cercle de Chêne-Veyrier-Puplinge: patrons: Mme Georges WERNER-FLOURNOY, maîtresse de maison; ouvriers: Mme ZWahlen, institutrice.

Groupe XIV (Cercle de Pregny-Grand-Saconnex), patrons: Mme Ch. GIGNOUX, maîtresse de maison.

Groupe XV (Cercle de Vernier-Meyrin), patrons: Mme Dr. Céline JICHILINSKI.

En plus de ces 29 candidates choisies sur une base de neutralité politique et confessionnelle, qui a été celle de tout le travail du Comité féminin d'action, l'Union des Syndicats et la Fédération des Syndicats chrétiens corporatifs présentent chacun de leur côté une liste, de 13 noms féminins pour la première, de 12 noms pour la seconde.

VARIÉTÉ

35° de vacarme

Qu'il devait faire bon vivre alors que les sirènes des fabriques ne déchiraient pas l'air, que les autos ne trompetaient pas, que les chemins de fer n'étaient pas inventés, et que l'on ne ne connaissait pas les miaulements hystériques des radios et des gramos! Les bruits d'aujourd'hui rendent insupportable la vie des citadins, et la nuit même ne leur impose pas silence. Ils pénètrent jusque dans les recoins les plus secrets de nos logis.

Connaissez-vous l'*audiomètre*? C'est une invention nouvelle, un merveilleux appareil qui évalue, pèse et mesure le bruit. Divisé en 100 degrés, il enregistre aussi bien le plus léger murmure que le plus effarant coup de tam-tam. Il nous dit, par exemple, qu'il y a 60° de vacarme dans la rue animée d'une grande ville, 30° dans le métro, 25° dans la chambre où toutes les fenêtres sont fermées, et 35° si les fenêtres s'ouvrent. Donc, suffisamment de tapage pour nous imprunter et nous nuire; le bruit n'est, en effet, pas aussi inoffensif qu'il peut nous paraître; il gêne les bien-portants, et plus encore les malades.

L'ouïe en souffre tout d'abord: après de longues années de service, un grand nombre de chevillots souffrent d'*oreilles dures* et même de complète surdité. Mais c'est le système nerveux qui en est tout spécialement affecté. Voyez un peu comme certains animaux réagissent au bruit du tonnerre: leurs poils se hérissent et, aux forts coups, ils sursautent. Les humains aussi sont impressionnés par le bruit et, quand il s'enfle, leur respiration s'accélère, leur circulation sanguine souffre, et cela même pendant le sommeil. Notre cerveau et nos nerfs sont si continuellement fatigués, que nous en venons parfois à la complète détraque nerveuse.

Les ouvriers des usines sont souvent éreintés, mais moins à la suite de la fatigue du travail que de celle résultant du vacarme environnant; leur force nerveuse n'y peut résister à la longue, et le rendement du travail baisse. Le bruit contracte nos muscles: plus une machine à écrire est bruyante, plus fortement l'on tape sur les tou-



Que lisons-nous?

Quelques suggestions avant les achats de Noël

NORA WAISS: *La maison d'exil*. Mœurs et vie intime en Chine moderne. Chez Jeheber. 2 fr. suisses.

J. CARLING: *Cité maudite* (Jérusalem), roman historique. Chez Jeheber; 2 fr. 50 suisses.

JOHN HAGENBECK: *Au pays du tigre royal*. Chez Jeheber; 2 fr. 50 suisses.

ALBÉRIC CAHET: *Lucile de Chateaubriand*. Chez Fasquelle, Paris; 20 fr. français.

DENYSE MAILLARD: *L'enfant américain au XIX^e siècle*, d'après les romanciers du Middle-West. 30 fr. français.

HENRY DE MONFRED: *Le drame éthiopien*. Illustré. Grasset; 15 fr. français.

MARIE GEVERS: *Le voyage de frère Jean*; 10 fr. français.

Princesse BIBESCO: *Egalité*. Grasset; 15 fr. français.

Id. — *Le rire de la naïade*. Grasset; 15 fr. français.

ANDRÉ MAURICE: *Magiciens et logiciens* (études sur la littérature anglaise). Chez Grasset; 15 fr. français.

MARTHE OULIÈ: *Les Antilles, filles de France*. Coll. « Voyageuses de Lettres »: Fasquelle; 12 fr. français.

FRANÇOIS PORCHÉ: *Portrait psychologique de Tolstoï*. Flammarion; 18 fr. français.

PEARL BUCK: *La première femme de Yuan* (traduit de l'anglais). Chez Stock; 15 fr. français.

SERGE LIFAR: *Du temps que j'avais faim* (Souvenirs du célèbre danseur russe). Chez Stock.

NOËL ROGER: *Le nouveau Lazare*. Chez Fasquelle; 12 fr. français.

Vont paraître chez Stock:
GENÈVIEVE FAUCONNIER: *Les étangs de Ladoube*.

SIGRID UNSET: *La Couronne*. (Série des: Christine Larvensdatter.)



Publications reçues

L'Education en Suisse. (Édité à Genève, rue de la Pélisserie, 18.)

L'Education en Suisse est une publication utile

ches, prodiguant ainsi ses forces bien inutilement. Le mal est que nous nous habituons aux bruits. L'habitude de les entendre, direz-vous? Non; plus exactement, nous perdons l'habitude de les percevoir, et cette involontaire adaptation au vacarme nous coûte une quantité d'énergie physique... elle serait plus utile pour assurer le meilleur rendement du travail.

Le bruit nous étant nuisible, comment le supprimer? Il ne suffit pas de défendre aux enfants de jouer bruyamment, ou au chauffeur de produire ses avertissements; c'est à se défendre contre les bruits déjà existants qu'il convient de s'appliquer. Architectes, hygiénistes et urbanistes doivent s'atteler à ce problème, et tout d'abord obtenir des maisons construites et installées de façon à amortir tous les bruits du dehors. Il est dans l'intérêt de chaque pays de supprimer le vacarme, qui fatigue les corps, diminue les forces physiques et le rendement du travail.

V. DELACHAUX.

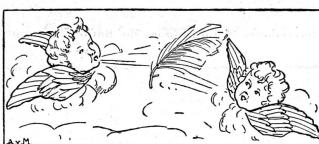


Les Expositions

Au rythme de deux ou trois par semaine, les expositions s'ouvrent et se ferment, obtiennent du succès ou tombent dans l'indifférence. Si-gnalois, à Lausanne, pour cette quinzaine disparaît, les huiles de Mme Germaine Burnand, laquelle est trésorière de l'Union féminine des carrières libérales et professionnelles. C'est une élève d'Hermenjat; on s'est accordé à louer ses peintures, ses portraits valaisans; son art se distingue par son honnêteté, son bon sens, ses solides qualités.

Au Lyceum, pendant huit jours seulement, Mme Molly Ammann a exposé ses peintures sur porcelaine: décor classique, décor moderne, décor séduisant, plaisir ou fantaisiste, Mme Ammann excelle dans tous les genres. Son exposition était vraiment charmante, gaie et pimpante, à l'image de celle qui peint et décorte tous ces objets. Ajoutons que Mme Ammann est la bonne fée qui anime l'Ouvroir du dispensaire antituberculeux de Lausanne.

S. B.



DE-CI, DE-LA

Place aux jeunes!

Le chef de gare de la station de Sho, au Japon, est une jeune fille de quatorze ans, qui doit assurer le service de trente trains par jour. C'est vraisemblablement le plus jeune chef de gare du monde.

Voilà une victoire de la jeunesse, en même temps que du féminisme!

et intéressante. Outre toutes les adresses d'écoles publiques et privées de notre pays, elle donne les noms des professeurs enseignant dans les Universités et une foule de renseignements encore: adresses de nos consulats et légations à l'étranger et des consulats et légations étrangères chez nous, tarifs postaux, nombre d'habitants de nos cantons et de nos villes principales, etc.

Enfin, *last but not least*, elle publie une remarquable étude de M. le Prof. E. Pittard, de l'Université de Genève, sur: *Les valeurs intellectuelles sont-elles menacées?* qui vaut d'être méditée, car elle est un rappel de toute la belle histoire de Genève, en même temps qu'un cri d'alarme qui retentira profondément dans le cœur de ceux en qui brûle encore la flamme d'un idéal. Jaques-Dalcroze y expose aussi la question du *Rythme éducatif*, de la manière vivante qu'en connaît, et M. Junod donne sur *L'éducation des anormaux* de tout ordre, des aperçus certainement nouveaux pour ceux qui ne sont pas spécialisés dans ces questions. Comparez ce qui était et ce qui est, et constater ce qui reste à faire, c'est, ce me semble, faire de bonne besogne.

L.-H. P.

Le self-government à l'école. 168 p.; 4 fr. *Le travail par équipes à l'école*. 230 p.; 4 fr. Bureau international d'éducation, rue des Marraîchers, 44, Genève.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt ces deux substantiels volumes, l'un daté de 1934, l'autre de 1935, qui sont chacun le résultat d'une enquête faite par le Bureau international d'éducation, la première ayant été commencée en 1930.

Il ne s'agit pas ici uniquement de données

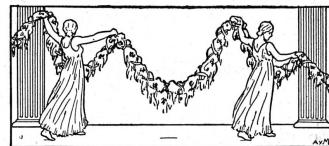


Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — La sous-section de Lausanne du Suffrage féminin a fait donner, avec un plein succès, un cours en trois leçons, où Mme le Dr. C. Koussmine a dit avec clarté, ordre et méthode, comment on élève les nourrissons. Ce cours, donné à la Maison du Peuple, avait attiré un public de jeunes gens et de jeunes filles, qui ont pris là de bonnes leçons de puériculture.

En dépit des allocutions de Mme Quinché, présidente de la section, ce cours n'a pas apporté de nouvelles adhésions au suffrage féminin. C'est tout de même la bonne besogne.

S. B.



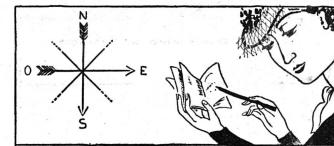
A travers les Sociétés

Entr'aide ménagère.

Pendant l'hiver qui accroît les privations de tant de familles nécessiteuses, pensons à elles en faisant notre marché! Mettons dans des corbeilles, spécialement déposées auprès de quelques maraîchers, une petite partie pour ceux qui ne mangent pas toujours à leur faim!

Sous le patronage de quelques Sociétés féminines genevoises, ce nouvel effort d'entr'aide commencera le 4 décembre et sera poursuivi tous les mercredis et les vendredis à Plainpalais. Grâce à la complaisance du Conseil Administratif, qui encourage cette initiative, un emplacement sera affecté à la distribution que nous souhaitons abondante. Les petites bourses pourront y contribuer par la plus modeste offrande (paquets de poireaux, carottes, choux, etc.).

U. d. F.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 7 décembre:

GENÈVE: Elections aux Conseils de Prud'hommes, de 15 à 22 heures, Salles de gymnastique du Collège de Malagnou, entrée par le préau, rue des Casemates. Appel pressant à toutes les électrices.

Lundi 9 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 19 h. 15: Souper d'Escalade. Prix:

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Herisau et Teufen, fin novembre 1935,

Mesdames et chères Alliées,

Le 11 novembre, votre Comité est entré en fonction, et dès lors, le Bureau réside en Suisse orientale. Ce n'est pas le cœur léger que nous assumons de nouvelles charges. Nous savons que dans les temps difficiles actuels, nos obligations, elles aussi, deviennent plus difficiles, que souvent nous devons nous attendre à des divergences d'opinions, que les demandes d'appui dans le domaine matériel comme dans celui de l'esprit se feront toujours plus nombreuses, tandis que nos ressources diminuent. Cependant, nous sommes convaincues qu'à cause même de ces difficultés, notre travail est nécessaire, et nous prions nos Sociétés affiliées de nous y aider, de rester fidèles à l'Alliance et de nous communiquer leur point de vue sur les questions qui nous occupent, que ce point de vue soit positif ou négatif.

Le Comité nouvellement élu s'est constitué comme suit:

Présidente: Mme Clara Nef; 1^e Vice-présidente: Mme Mettler-Specker; 2^e Vice-présidente: Mme A. de Montet; secrétaire: Mme A. Rechsteiner-Brunner; Secrétaire suppléante: Mme C. Etzensperger; Trésorière: Mme M. Schoenauer-Regenas; Membres: Mmes M. Fierz, H. Gampert, Sœur A. Pfliiger, Mles A. Quinché, H. Stucki.

Vous trouverez les adresses exactes et la composition de nos commissions dans notre rapport. Au sujet de la liste de nos sociétés, contenue elle aussi dans le rapport, nous vous prions de nous tenir au courant des changements de noms et d'adresses, afin que nos envois postaux ne nous reviennent pas sans avoir été délivrés.

Notre grande préoccupation du moment est le *Schweizer Frauenblatt*, qui est indispensable aux sociétés de la Suisse allemande, mais dont l'existence est sérieusement menacée. Nous recommandons ce journal à tous les membres de

langue allemande dans nos sociétés romandes, pour qu'elles le soutiennent en s'y abonnant. (La circulaire allemande donne plus de détails sur cette question).

Nous vous recommandons aussi l'*Annuaire des femmes suisses*, paru en allemand chez K. J. Wyss, Berne et qu'on trouve en librairie au prix de fr. 1.90. Nous nous efforçons de faire paraître aussi un *Annuaire romand*; si cela n'a pas encore pu se faire, c'est en raison des difficultés financières dues à l'exiguité du pays romand et au nombre probable de lecteurs, inférieur à celui de la Suisse alémanique.

Avec nos meilleurs voeux de succès pour votre activité de cet hiver, nous vous envoyons, Mesdames et chères Alliées, nos salutations cordiales.

La Présidente: Clara Nef.

La Secrétaire: Alice RECHSTEINER-BRUNNER.

* * *

Le Comité de l'Alliance a siégé à Berne, le 11 novembre, réunissant la nouvelle équipe avec ceux des membres dont c'était la séance d'adieu. Le nouveau Comité s'est constitué, et les déléguations dans les Commissions et dans les différents Cartels suisses ont été fixées. L'après-midi, la nouvelle présidente est entrée en fonction. — On a longuement discuté la situation alarmante du *Schweizer Frauenblatt*, en cherchant pour lui des bases plus saines. — L'éditeur de l'*Annuaire suisse*, M. Wyss, est venu en audience donner certaines explications et proposer l'édition d'un *Annuaire romand*. Son projet sera étudié. — Une petite sous-commission, composée de Mles Fierz et Gampert, et de Sœur Pfliiger, préparera un projet d'action pour la paix. — A la suite d'une lettre de la Société suisse de radiodiffusion scolaire, il a été décidé que l'Alliance se mettra en rapport avec la direction des postes d'émission, afin d'obtenir des entrées régulières aux Sociétés féminines. — Le projet de budget élaboré par la trésorière a donné lieu à une étude serrée de la situation actuelle; il a démontré une fois de plus les charges qui incombent à l'Alliance, et la nécessité que ses Sociétés lui restent fidèles.

A. de M.

3 fr. 50 (retenir sa carte d'avance). Productions et surprises.

Mercredi 11 décembre:

NEUCHATEL: Union Féministe pour le Suffrage, Restaurant neuchâtelois, 20 h. 15: Assemblée mensuelle: 1. Election de la présidente; 2. Solidarité féminine; Mme Jeannrenaud; 3. Politique cantonale: Mme Porret. Discussion.

Id. VEVEY: Groupe suffragiste, Hôtel de Ville, 20 h. 30: *Les partis politiques*, étude historique par M. M. Raymond, exposée par Mme Ch. de Montet.

Samedi 14 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h. 15: Thé au profit des œuvres pour chômeuses de l'Union. Productions de la Soirée d'Escalade. Prix: 2 fr. 50 tout compris.

Mercredi 18 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Soirée de Noël du Club de rapprochement.

Jeudi 19 décembre:

GENÈVE: Soroptimist-Club, Hôtel de Genève,

rue du Mont-Blanc, 19 h. 30: Soirée familiale d'Escalade et de Noël réservée aux membres du Club et à leurs invités.

Le Mouvement Féministe

se vend au
n u m é r o

à la Librairie Payot
Rue du Marché, Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et-Dumont, 22, Genève
à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.

OUVROIR

de l'Union des Femmes

Lingerie fine et courante. - Tricotages.
Trousseaux - Commande - Réparations
Prix modérés

Tous les achats faits à l'OUVROIR
fournissent du travail à des chô-
meuses ou à des femmes atteintes
par la crise.

21, RUE PIERRE-FATTO :: GENÈVE
(Téléph. 49.797)

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

MM. EMMA PITARD, éducatrice à la Maison des Charmilles, Genève: *Mon enfant est difficile à élever. Que faire? Simples conseils à l'usage des parents.* Édité par la Ligue genevoise Pro Familia et par l'Association auxiliaire de la Maison des Charmilles. Prix: 20 centimes.

Intéressante petite brochure écrite par une éducatrice connaissant bien la question, et qui traite de la rééducation des enfants difficiles, inadaptés, mal entourés, instables, fugueurs, ayant besoin d'une direction ferme, d'une compréhension parfaite et d'une affection éclairée, qui sait redresser ces petits irréguliers.

J. V.

Le véritable « Messager boiteux de Berne et Vevey » pour 1936. Éditeur: Klausfelder, Vevey; prix: 60 centimes.

Le véritable *Messager boiteux* a rempli une fois de plus sa besace de récits, de variétés scientifiques, tel l'article consacré aux formidables travaux de la Dixence, et de tout ce que les lecteurs exigent d'un almanach bien fait.

J. V.

officielles; la plupart des renseignements ont été fournis par des praticiens et proviennent de nombreux pays, apportant ainsi une abondante moisson d'expériences sur ces importants problèmes éducatifs.

Grâce à un questionnaire détaillé, la documentation venue des cinq parties du monde a pu être suffisamment complète pour constituer un utile instrument de travail à l'usage des pédagogues, et une précieuse contribution à la pédagogie comparée des méthodes et des techniques nouvelles.

Placés devant une grande variété de réponses, les enquêteurs ont présenté la question d'une manière aussi objective que possible, et, sans apporter de conclusions, laissant ce soin au lecteur.

Dans le *Self-government à l'école*, l'étude générale, qui comprend une bonne moitié du livre, a été élaborée par M. J. Heller, membre de la division des recherches. Suit un chapitre rédigé par M. Jean Piaget, directeur du Bureau international d'éducation, concernant certains problèmes psychologiques. Le point de vue historique est traité par le Dr. Adam Zielecky, conseiller au ministère de l'Instruction publique de Pologne. Mme Anna Kantova, professeur d'école primaire supérieure expérimentale en Tchécoslovaquie, fournit un rapport au point de vue de l'organisation; enfin, M. M. Colombain, chef du service de la Coopération du Bureau international du Travail, considère le sujet du point de vue pratique.

Le travail par équipes à l'école, qui est en quelque sorte un complément de la publication précédente, fournit un apport très important aux

M.-L. P.